

---

# Annexe

---

### Auto-entrepreneur

Régime mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour les entrepreneurs individuels qui relèvent du régime fiscal de la micro-entreprise. Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations et contributions sociales et de l'impôt sur le revenu.

### Branche (d'activité)

Elle regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur regroupe des entreprises classées selon leur activité principale.

### Branche agriculture

Regroupement de l'ensemble des unités dont l'activité est réputée agricole au sens de la nomenclature d'activités française (NAF). La branche agriculture comprend les exploitations agricoles, les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle.

### Branche énergie

Activités de raffinage et cokéfaction d'une part, production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné d'autre part.

### Chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)

Une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) est considérée comme étant au chômage au sens du BIT si elle répond simultanément à trois conditions : être sans emploi ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

### Commerce électronique via Internet

Il est défini par le fait que la commande de biens ou de services est passée en ligne (le paiement pouvant être effectué hors ligne).

### Communauté économique européenne (CEE)

Créée en 1957 par le traité de Rome, la Communauté économique européenne poursuit l'œuvre de construction européenne entreprise par la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). La CEE prévoyait la coopération économique, l'abolition progressive des barrières douanières entre les pays membres et la mise en place de tarifs douaniers communs avec l'extérieur. Rassemblant dès 1957 6 pays (France, République Fédérale d'Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), la CEE s'élargit en 1973 avec l'entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark ; puis en 1981 avec celle de la Grèce ; et en 1986 avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal. En 1990, l'Allemagne est réunifiée. Pour la CEE, il ne s'agit pas d'un nouvel élargissement, mais d'une extension de la RFA. Aucune procédure d'adhésion n'est nécessaire, mais des modifications institutionnelles ont tenu compte du poids nouveau de l'Allemagne. La CEE reste en place jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1993, avec l'application du traité de Maastricht (prévoyant une monnaie unique et une citoyenneté européenne) : elle laisse alors la place à l'Union européenne (UE).

### Consommation corrigée des variations climatiques

La consommation d'énergie pour le chauffage est plus forte quand l'hiver est plus rigoureux. C'est une évidence qui ne présente pas un grand intérêt pour l'analyse dans la mesure où elle ne traduit pas un changement des comportements. Pour mieux analyser les

évolutions, on calcule des consommations « corrigées des variations climatiques » c'est-à-dire qu'on essaie d'évaluer ce qu'aurait été la consommation si les températures avaient été « normales », autrement dit identiques à la référence, qui est la moyenne des températures entre 1981 et 2010.

### Consommation des ménages

Dans le système de comptabilité nationale, deux concepts de consommation finale sont distingués :

- la « dépense de consommation finale » (ou « dépense de consommation des ménages ») qui recouvre les seules dépenses que les ménages supportent directement. Elle exclut ainsi les remboursements de sécurité sociale et certaines allocations (logement). Par exemple pour la santé, seule la partie non remboursée des médicaments et des consultations est comprise dans cette dépense ;
- la « consommation finale effective » qui recouvre l'ensemble des biens et services qu'utilisent effectivement (ou consomment) les ménages, quelle que soit la manière dont ils sont financés.

### Consommation finale d'énergie

Il s'agit de l'énergie consommée par les utilisateurs finals, à savoir les entreprises n'appartenant pas à la branche énergie et les ménages. Elle est égale à la consommation primaire d'énergie moins la consommation interne de la branche énergie (combustible des centrales classiques et des raffineries, pertes des centrales et des réseaux, pompages, etc.).

### Consommation intérieure apparente de matières

Elle agrège, en tonnes, les flux de matières extraites du territoire national ou importées sous forme de matières premières ou de produits manufacturés, moins les exportations. Elle mesure la quantité totale de matières physiquement utilisées pour satisfaire les besoins de la population.

### Consommation intermédiaire

Valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. L'usure des actifs fixes mis en œuvre n'est pas prise en compte ; elle est enregistrée dans la consommation de capital fixe.

### Convention d'Aarhus

Adoptée par l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1998, ratifiée par la France en 2002, elle consacre trois droits fondamentaux en matière d'environnement pour les citoyens : l'accès à l'information, la participation au processus décisionnel et l'accès à la justice.

### Couple

Dans la fiche *Ménages, famille et couple*, un couple est composé de deux personnes de sexe différent, mariées ou non, partageant la même résidence principale.

### Déciles, médiane, rapport interdécile

Les neuf déciles de niveau de vie, D1 à D9, partagent la population en dix sous-populations d'effectifs égaux, des plus modestes aux plus aisés. La médiane (D5) partage la population en deux. Le rapport interdécile (D9/D1) est un des indicateurs utilisés pour apprécier les inégalités de niveaux de vie.

### Déficit public au sens de Maastricht

Besoin de financement des administrations publiques une fois corrigé des intérêts sur *swaps* de dettes. Il mesure la différence entre l'ensemble des dépenses courantes des administrations publiques, de leurs dépenses d'investissement non financier et des transferts en capital qu'elles effectuent, d'une part, et l'ensemble de leurs ressources non financières, d'autre part.

### Dépense intérieure d'éducation

Elle représente toutes les dépenses effectuées, sur le territoire national, par l'ensemble des

agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation : activités d'enseignement scolaire et extrascolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports) et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).

### **Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)**

Elle correspond aux travaux de R&D exécutés sur le territoire national (métropole, départements d'outre-mer et collectivités d'outre-mer) quelle que soit l'origine des fonds.

### **Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)**

Elle correspond au financement par des entreprises implantées en France ou des administrations françaises des travaux de recherche réalisés en France ou à l'étranger.

### **Dépenses « pré-engagées »**

Elles correspondent à celles qui sont supposées réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Suivant les préconisations du rapport au ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi de la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages » (février 2008), ces dépenses comprennent : les dépenses liées au logement, y compris les loyers dits « imputés » (correspondant aux montants que les propriétaires occupants de leur logement verseraient s'ils étaient locataires) et les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ; les services de télécommunications ; les frais de

cantines ; les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ; les assurances (hors assurance-vie) ; les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

### **Dettes publiques au sens de Maastricht**

Ensemble des passifs des administrations publiques (hors produits financiers dérivés, intérêts courus non échus, crédits commerciaux et décalages comptables) évalués à leur valeur de remboursement et consolidés (les passifs d'une administration détenus par une autre administration en sont exclus). Pour respecter les engagements européens de la France, dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance, la dette publique doit être inférieure à 60 % du PIB.

### **Emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)**

Une personne est considérée comme ayant un emploi au sens du BIT si elle a travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine donnée.

### **Énergie primaire**

Ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés. Principalement, le pétrole brut, les schistes bitumineux, le gaz naturel, le charbon à l'état brut, la biomasse, le rayonnement solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie du vent, la géothermie et l'énergie tirée de la fission de l'uranium par convention internationale.

### **Équivalent temps plein**

Nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps. Ce calcul revient, par exemple, à comptabiliser deux emplois à mi-temps comme un seul emploi en équivalent temps plein.

### **Espérance de scolarisation**

Pour un enfant en âge de rentrer à l'école, il s'agit d'une estimation de sa durée de scolarité future, étant donné les taux de scolarisation observés à chaque âge cette année-là.

### **Espérance de vie à la naissance**

Durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

### **Excédent brut d'exploitation**

Valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

### **Exercice mixte**

Les professionnels de santé dits « mixtes » exercent une activité libérale mais peuvent être en partie salariés au titre d'une autre activité (hospitalière principalement).

### **Famille**

Dans la fiche *Ménages, familles, couples*, partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple, marié ou non, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Les « enfants » pris en compte dans les « familles » sont les célibataires n'ayant eux-mêmes pas d'enfant et vivant avec au moins un de leurs parents, sans limite d'âge.

### **Famille monoparentale**

Famille comprenant un parent résidant sans conjoint et un ou plusieurs enfants.

### **Génération**

Ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1965 ».

### **Grandes surfaces alimentaires**

Magasins d'alimentation ayant une surface de vente de 400 m<sup>2</sup> ou plus : supermarchés, magasins multi-commerces et hypermarchés.

### **Groupe**

Ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et contrôlées par une même société.

### **Hospitalisation complète**

Le patient est accueilli pour une durée supérieure à un jour.

### **Hospitalisation partielle**

Le patient est accueilli pour une durée inférieure à un jour.

### **Immigrés**

Personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Cette population inclut les personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France, et les étrangers nés en France.

### **Impôts et taxes affectés**

Ce sont des prélèvements obligatoires explicitement affectés au financement de la protection sociale : contribution sociale généralisée, contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), taxes sur les salaires, le tabac...

### **Indicateur conjoncturel de fécondité**

Nombre d'enfants que mettrait au monde une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

### **Indice de Gini**

Indice mesurant le degré d'inégalité d'une distribution (par exemple le niveau de vie). Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même niveau de vie), la valeur 1 à l'inégalité extrême (une personne a tout le revenu, les autres n'ayant rien).

### **Indice de référence des loyers (IRL)**

Prenant la suite de l'indice du coût de la construction (ICC), l'IRL est d'abord calculé, à partir de janvier 2006, comme la somme pondérée d'indices représentatifs de l'évolution des prix à la consommation, du coût des travaux d'entretien et d'amélioration du logement à la charge des bailleurs et de l'ICC. Depuis février 2008, il est calculé comme la moyenne sur les douze derniers mois de l'indice des prix à la consommation (IPC) hors tabac et hors loyers.

### **Indice des prix à la consommation (IPC)**

Il permet de mesurer l'évolution des prix des biens et services consommés par les ménages résidant en France. On construit un indice de prix élémentaire pour chaque variété consommée et l'IPC est ensuite obtenu en pondérant l'ensemble de ces indices élémentaires par les parts relatives des biens et services concernés dans la consommation moyenne des ménages. L'IPC sert à indexer de nombreux contrats privés et il sert de base à des revalorisations, notamment celle du Smic.

### **Industrie manufacturière**

Correspond à la section C de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008). Le niveau de nomenclature retenu ici est le niveau A38, soit 13 branches manufacturières.

### **Inflation**

Augmentation générale des prix, qui traduit une perte de pouvoir d'achat de la monnaie, c'est-à-dire un amoindrissement de la quantité de biens et de services qu'il est possible de se procurer avec une unité monétaire. Le taux d'inflation est défini comme l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC).

### **Logement occasionnel**

Logement ou une pièce indépendante utilisé occasionnellement pour des raisons professionnelles.

### **Logement vacant**

Logement inoccupé, qu'il soit disponible ou non pour la vente ou la location.

### **Maxidiscounte**

Format de vente, proposant des prix extrêmement compétitifs grâce à la réduction du service de vente (aménagement minimal des magasins, assortiment limité).

### **Ménage**

Au sens du recensement de la population, ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages est égal au nombre de résidences principales.

### **Mortalité « évitable »**

Mortalité prématurée (avant 65 ans) liée aux comportements à risque (consommation d'alcool, de tabac, suicides, accidents de la route...), au système de soins ou à un défaut d'actions préventives.

### **Niveau de vie**

Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est le même pour tous les individus d'un même ménage.

### **OPCVM**

Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sont des intermédiaires financiers qui donnent à leurs souscripteurs la possibilité d'investir sur des marchés financiers auxquels ils n'auraient que difficilement accès autrement (marchés financiers et monétaires étrangers, actions non cotées, etc.).

### **Parité de pouvoir d'achat (PPA)**

La parité de pouvoir d'achat (PPA) est un taux de conversion monétaire qui permet

d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même « panier » de biens et de services.

Ce taux de conversion peut être différent du « taux de change » ; en effet, le taux de change d'une monnaie par rapport à une autre reflète leurs valeurs réciproques sur les marchés financiers internationaux et non leurs valeurs intrinsèques pour un consommateur.

### **Part des échanges extérieurs dans le PIB**

Cette part est calculée comme le ratio entre la moyenne du montant des importations et exportations et le produit intérieur brut, exprimés en valeur, c'est-à-dire à prix courants.

### **Patrimoine**

Différence entre la valeur des actifs (financiers et non financiers) et celle des passifs (par nature financiers).

### **Pauvreté, seuil de pauvreté, taux de pauvreté**

Selon l'approche monétaire usuelle, une personne est considérée comme pauvre si son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Par convention européenne, ce seuil est égal à 60 % du niveau de vie médian. De façon secondaire, d'autres seuils sont calculés, notamment celui à 50 % du niveau de vie médian. Le taux de pauvreté est la part de la population pauvre dans l'ensemble de la population.

### **Petites surfaces alimentaires**

Magasins d'alimentation ayant une surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup> : commerce de produits surgelés, alimentation générale, supérettes.

### **Population active**

Elle regroupe les personnes ayant un emploi et les chômeurs ; ces concepts sont entendus

ici selon les définitions du Bureau international du travail (BIT).

### **Pouvoir d'achat du revenu disponible brut**

Évolution du revenu disponible brut, corrigée de l'évolution du prix des dépenses de consommation des ménages.

### **Produit intérieur brut (PIB)**

Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes, le PIB peut se définir de trois manières : comme la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ; comme la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ; comme la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

### **Produit intérieur net**

Produit intérieur brut duquel est retranchée la consommation de capital fixe, cette dernière mesurant la dépréciation subie par le capital fixe au cours de la période considérée par suite d'usure normale et d'obsolescence prévisible.

### **Protection sociale**

Retracée dans les comptes de la protection sociale, elle recouvre l'ensemble des mécanismes institutionnels de prévoyance collective et/ou mettant en œuvre un principe de solidarité sociale, et qui couvrent les charges résultant pour les individus ou les ménages de l'apparition ou de l'existence des risques sociaux :

santé ; vieillesse et survie du conjoint ; maternité et charges de famille ; perte d'emploi ; logement ; pauvreté et exclusion sociale. Ces mécanismes peuvent être publics ou privés, et sont couverts par les régimes d'assurances sociales, l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales, les organismes complémentaires, les régimes extralégaux d'employeurs et les instituts sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

### **Rapport Brundtland**

Publié par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1987, il consacre la notion de développement durable, « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

### **Recherche et de développement (R&D)**

Les activités concernées englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances pour de nouvelles applications. Pour mesurer les dépenses globales de R&D, on se réfère soit à l'exécution des activités de R&D, soit à leur financement par deux grands acteurs économiques : les administrations et les entreprises. Les administrations désignent ici les services ministériels, les organismes publics de recherche, l'enseignement supérieur et les institutions sans but lucratif. Ce regroupement est celui adopté par les organisations en charge des comparaisons internationales.

### **Réforme de la voie professionnelle**

Amorcée en 2008 et généralisée en 2009, elle permet de préparer un baccalauréat professionnel en trois ans, au lieu de quatre ans précédemment (BEP, suivi de deux ans de préparation).

### **Réseau d'enseignes**

Ensemble de points de vente coordonnés par une entreprise « tête de réseau » par le biais

d'un contrôle juridique ou financier (réseau dit intégré ou succursaliste) ou sous forme contractuelle (franchise, groupement...).

### **Résidence principale**

Logement occupé de façon habituelle et à titre principal par au moins une personne du ménage.

### **Résidence secondaire**

Logement utilisé occasionnellement pour les week-ends, les loisirs ou les vacances.

### **Revenu disponible**

Il comprend les revenus déclarés à l'administration fiscale (revenus d'activité, retraites et pensions, indemnités de chômage et certains revenus du patrimoine), les revenus financiers non déclarés et imputés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEA, PEP, CEL, PEL), les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi, nets des impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, contribution sociale généralisée [CSG], contribution à la réduction de la dette sociale [CRDS], et d'autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine). Cette mesure correspond au concept microéconomique.

En parallèle, la notion macroéconomique de revenu disponible brut dans la comptabilité nationale fait référence pour les évolutions globales. Ces évaluations ne sont pas directement comparables, ni en niveau ni en évolution.

### **Revenu disponible brut des ménages (RDB)**

Revenu tiré de l'activité économique (salaires, revenus d'indépendants) et de la propriété, augmenté des transferts reçus (prestations sociales hors transferts en nature), diminué des impôts et cotisations sociales versés.

### **Revenu mixte**

Revenu tiré des entreprises individuelles ou de la production de biens pour emploi final propre.

## Revenus du patrimoine

Revenus tirés des loyers (excédent brut d'exploitation) et revenus de la propriété tirés des actifs détenus (terrains, actifs financiers) nets des charges d'intérêts sur les emprunts. L'excédent brut d'exploitation des ménages est calculé ainsi : qu'il soit propriétaire-occupant ou propriétaire bailleur, un ménage qui possède un logement produit un service de logement (loyers imputés ou réels) ; les charges (taxe foncière, autres frais) sont ensuite déduites de ces loyers pour obtenir le revenu tiré de cette activité.

## SAU

Superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.

## Secteur d'activité

Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.

## Services marchands

Dans la fiche *Services marchands*, ils sont entendus au sens strict et correspondent au champ défini en nomenclature d'activité française (NAF rév. 2) par les sections hébergement et restauration (I), information et communication (J), activités immobilières (L), activités spécialisées, scientifiques et techniques (M), activités de services administratifs et de soutien (N), arts, spectacles et activités récréatives (R) et autres activités de services (S). Ici, les services marchands ne comprennent donc ni le commerce (G), ni les transports (H), ni les services financiers (K). Les activités

immobilières incluent les loyers que les propriétaires auraient à payer s'ils étaient locataires du logement qu'ils habitent.

## Solde (besoin ou capacité) de financement de la Nation

Une capacité de financement reflète le fait que les revenus de la Nation pris globalement surpassent les dépenses de consommation et d'investissement, et que ce surplus d'épargne peut être prêté à des agents non résidents. Le besoin de financement est la situation inverse : la Nation doit emprunter à des agents non résidents pour couvrir ses dépenses.

## Solde des échanges extérieurs

Différence entre la valeur des exportations et celle des importations. Les exportations de biens sont évaluées FAB (franco à bord), c'est-à-dire que seuls les coûts d'assurances et de transports jusqu'à la frontière française (donc du pays exportateur) sont inclus. Les importations de biens sont évaluées CAF (coûts, assurance, fret), c'est-à-dire qu'en plus des coûts jusqu'à la frontière du pays exportateur, les coûts entre les deux pays partenaires sont inclus.

## Solde migratoire

Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties, calculé le plus souvent au cours d'une année.

## Solde migratoire apparent

Différence entre la variation de population entre deux recensements et l'excédent naturel (naissances - décès). Pour une zone donnée, ce solde apparent intègre le solde des migrations à l'intérieur de la France (solde interne), le solde des migrations avec l'étranger (solde externe), mais aussi un « résidu » dû aux écarts de qualité des recensements successifs et, pour les recensements à partir de 2006, aux changements méthodologiques de collecte et de traitement des données.

### **Solde naturel**

Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période, le plus souvent une année.

### **Sortants précoces**

Jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en études et n'ont aucun diplôme ou, au plus, le diplôme du brevet.

### **Taux d'accès à un niveau de formation**

Pour une génération donnée, c'est la proportion d'élèves parvenant pour la première fois à ce niveau de formation. L'indicateur annuel somme les taux associés aux différentes générations concernées.

### **Taux d'activité**

C'est la proportion de personnes actives dans la population ; ce taux peut être calculé au sein de différentes sous-populations, notamment selon le sexe ou la classe d'âge.

### **Taux d'autofinancement**

Rapport entre l'épargne brute et la formation brute de capital fixe.

### **Taux d'emploi**

Rapport du nombre de personnes en emploi au nombre total de personnes.

### **Taux d'épargne**

Épargne rapportée au revenu disponible brut.

### **Taux d'épargne financière**

Capacité de financement rapportée au revenu disponible brut.

### **Taux d'investissement**

Rapport entre la formation brute de capital fixe et la valeur ajoutée.

### **Taux de chômage**

Part des chômeurs dans la population active (ensemble des personnes en emploi et des personnes au chômage).

### **Taux de décès standardisés par âge**

Ils correspondent aux taux de décès que l'on aurait observé chaque année dans l'ensemble de la population, compte tenu des taux de décès à chaque âge, si la structure de la population par âge n'avait pas évolué.

### **Taux de fécondité par âge**

Nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

### **Taux de marge**

Rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée.

### **Taux de mortalité infantile**

Nombre d'enfants de moins d'un an décédés l'année considérée (qu'ils soient nés cette année-là ou l'année précédente) rapporté à l'ensemble des enfants nés vivants l'année considérée.

### **Taux de prélèvements obligatoires**

Impôts et cotisations sociales effectives reçues par les administrations publiques et les institutions européennes rapportés au PIB.

### **Traité de Maastricht**

Traité constitutif de l'Union européenne qui affirme les objectifs de l'Union. Il a été signé par les douze États membres de la Communauté économique européenne à Maastricht (Pays-Bas) le 7 février 1992. Il impose aux États membres de satisfaire simultanément à cinq critères de convergence pour participer à la monnaie unique : stabilité des prix, maîtrise du déficit et de la dette publics, stabilité des changes et caractère durable de la convergence mesuré par le niveau du taux d'intérêt nominal à long terme.

### **Union européenne (UE)**

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 1993 par l'application du traité de Maastricht, l'Union européenne (UE)

prend le relais dans la construction européenne de la Communauté économique européenne (CEE). L'UE est une union intergouvernementale, mais n'est pas un État destiné à se substituer aux États membres existants. Elle est une entité juridique indépendante des États qui la composent et dispose de compétences propres (politique agricole commune, pêche, politique commerciale, etc.), ainsi que des compétences qu'elle partage avec ses États membres. Elle est reconnue comme étant une organisation internationale. Sur le plan économique, elle dispose d'une union douanière, ainsi que pour les États membres appartenant à la zone euro, d'une monnaie unique, l'euro. L'Union est donc une structure supranationale hybride empreinte à la fois de fédéralisme et d'intergouvernementalisme. Aujourd'hui, les pays de l'Union européenne sont au nombre de 28.

### **Unité légale**

Entité juridique de droit public ou privé. Ce peut être une personne morale ou une personne physique. Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes

(greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGFIP..) et enregistrée dans le répertoire Sirene.

### **Unité de consommation (UC)**

Les dépenses d'un ménage de plusieurs personnes ne sont pas strictement proportionnelles au nombre de personnes, grâce aux économies d'échelle issues de la mise en commun de certains biens. Aussi, pour comparer les niveaux de vie des ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation, à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle la plus utilisée actuellement (dite de l'OCDE modifiée) consiste à décompter 1 unité de consommation (UC) pour le premier adulte du ménage, puis 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

### **Valeur ajoutée**

Un des soldes du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.